

Cité universitaire «2000 lits» de Sidi Bel Abbès
55 étudiants intoxiqués
évacués vers les unités médicales

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 23ème année **D'ALGERIE**

N°6994 - MARDI 1er OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Autosuffisance en produits agricoles

Intensifier les efforts
pour concrétiser
la stratégie nationale

P04



Les accords de 1968
entre la France et l'Algérie
de nouveau sur le tapis

Un pas
en avant,
trois pas
en arrière !

Lire en page 03

R07

ORAN

Campagne labours semailles 2024-2025 à Oran
Un objectif de 36.000 ha de terres à cultiver

Station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc
Réception des conduites d'eau à la mi-octobre

Direction de la Pêche et des Ressources halieutiques
Entrée en service d'un nouveau projet
d'élevage de tilapia rouge à Boutlelis



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Nations Unies

Attaf s'entretient avec le président de l'Assemblée générale



Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a eu, dimanche à New York, des entretiens bilatéraux avec le président de l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies, M. Philémon Yang, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre a exprimé sa fierté de voir une personnalité camerounaise et africaine présider l'Assemblée Générale de l'ONU à sa session actuelle, lui assurant du "plein soutien de l'Algérie en vue de s'acquitter des responsabilités qui lui sont confiées, notamment celles liées au renforcement du rôle du continent africain dans l'action

internationale multilatérale en général, et au sein de l'ONU en particulier", précise la même source. Les deux parties ont également échangé les vues sur les perspectives de la contribution de l'AG de l'ONU afin de permettre à l'Afrique de réaliser les priorités fixées pour la prochaine étape, à l'instar de "la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, la restructuration des institutions financières et monétaires internationales, et la mobilisation du financement international à même de concrétiser les objectifs de développement, de complémentarité et d'intégration définis dans l'Agenda de l'Afrique 2063", ajoute le communiqué.

Au Conseil de sécurité

L'Algérie et la Slovénie défendent les mêmes valeurs



La présidente de l'Assemblée nationale de Slovénie, Urska Klakocar Zupancic a affirmé, dimanche, que l'Algérie et son pays défendaient les mêmes valeurs et se soutenaient mutuellement, dans le cadre de leur mandat au Conseil de sécurité de l'ONU. A l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la présidente de l'Assemblée nationale de Slovénie a déclaré: "J'ai eu l'honneur de rencontrer Monsieur le président de la République, que je félicite pour sa réélection pour un second mandat", affirmant avoir évoqué "plusieurs questions relatives à nos relations bilatérales, d'autant plus que nous partageons les mêmes

idées quant au respect et aux liens de solidarité". Après avoir rappelé la profondeur des relations historiques entre l'Algérie et la Slovénie, Mme Zupancic a exprimé "sa joie quant à la haute considération des autorités algériennes pour cette histoire commune et les valeurs construites ensemble par les deux pays". Au plan international, la responsable slovène a tenu à souligner que les deux pays ont "une action commune forte, notamment après avoir obtenu leurs deux sièges au Conseil de sécurité de l'ONU en tant que membres non permanents", ajoutant qu'ils défendent "les mêmes valeurs et se soutiennent" au sein des instances onusiennes.

Pour sa réélection pour un second mandat

L'Emir du Koweït réitère ses félicitations au président de la République



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, un appel téléphonique de l'Emir de l'Etat du Koweït, Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, lors duquel il lui a réitéré ses félicitations à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère, son Altesse Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, l'Emir de l'Etat du Koweït, pays frère, lors duquel il lui a réitéré, en son nom et au nom du peuple koweïtien frère, ses chaleureuses félici-

tations à l'occasion de sa réélection en tant que président de la République pour un nouveau mandat", lit-on dans le communiqué. Les deux dirigeants ont évoqué "les moyens de consolider les excellentes relations fraternelles entre le Koweït et l'Algérie" et procédé à "un échange de vues sur les derniers événements dans la région", précise le communiqué. "Le président de la République a accepté l'aimable invitation de son frère, Cheikh Mechaal Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, à visiter l'Etat du Koweït, pays frère, le remerciant de l'intérêt que porte le Koweït aux affaires de la oumma", conclut le communiqué.

Enseignement professionnels - Douanes

Convention pour l'introduction de nouvelles spécialités



Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et la Direction générale des Douanes ont signé, dimanche, une convention visant à introduire de nouvelles spécialités dans ce domaine. La convention a été signée par le directeur des finances et des moyens au ministère, Aissa Brahimi, et la directrice du Centre national de la formation douanière, Lebou Sabrina, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, et le Directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouch. S'exprimant à cette occasion, M. Merabi a indiqué que cette

convention vise à définir les domaines de coopération entre les deux parties, notamment l'enrichissement de la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels, et ce à travers l'introduction de nouvelles spécialités liées au domaine des douanes, ainsi que la contribution au développement des compétences des formateurs et des encadreurs. Le ministre a souligné qu'une commission conjointe procédera, en vertu de cette convention, "à l'élaboration d'un plan d'action annuel pour définir les activités à réaliser entre les deux parties, tout en mobilisant tous les moyens nécessaires à cet effet".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Les accords de 1968 entre la France et l'Algérie de nouveau sur le tapis Un pas en avant, trois pas en arrière!

Par B.Kamel

Un nouveau froid glacial risque-t-il de s'abattre sur le ciel de rapports franco-algériens? Début d'exercice de musculature ou simple hasard de calendrier? Retailleau, le nouveau ministre de l'intérieur Français ne manque assurément pas d'imagination. Il fait du dossier de l'immigration son cheval de bataille pour gagner l'estime d'une certaine classe française mais en plus, il monte la surenchère n'écartant pas la possibilité de revoir les Accords de l'immigration de 1968 qui accordent des privilèges aux ressortissants algériens. On imagine mal de quelle manière réagiront les français dans l'ensemble et la communauté de l'immigration en particulier face à cette éventualité de refondre ou remettre au placard ces Accords après de si longues années. Une nouvelle fois ce dossier serait examiné de près en France à la faveur de la nomination d'un nouveau ministre de l'intérieur. Ce dossier a fait des vagues il y a quelques mois chez une certaine classe politique avant de refroidir puis réapparaître sous une autre facette plus durcie celle-là après la désignation de Bruno Retailleau. Même si c'est un dossier dont les observateurs retiennent qu'il a toujours servi de ballon de sonde pour jauger les rapports actuels de la France avec ses alliés partenaires de l'immigration notamment ceux du nord Afrique, les premiers concernés en l'occurrence les immigrés en situa-

tion irrégulière n'ont pas le vent en poupe contrairement à ce qu'ils espéraient après le départ de Darmanin. Retailleau ne cesse en effet d'afficher un certain décalage par rapport au premier nommé, il veut même durcir sa feuille de route limitant l'établissement sur le sol de l'Hexagone des personnes en situation irrégulière. Mais il souhaite aussi «de mettre de l'ordre dans le dossier immigration», un sujet épineux qui suscite déjà plusieurs débats en France. Aussitôt nommé, il est vite allé en besogne pour revenir sur les Accords de l'immigration de 1968. Une initiative pas du tout innocente puisqu'elle pourrait signer selon les observateurs un nouvel «signal négatif» dans les rapports franco-algériens après le retentissant amortissement voire le refroidissement créé par le ralliement irréflectif et injustifié de la France au côté du plan marocain sur le Sahara occidental. Par quoi donc commencera Retailleau ?

Dans un long entretien d'une heure accordé à LCI, le successeur de Gérard Darmanin est revenu sur le thème fort de son début d'exercice, l'immigration. Dans cette intervention, Bruno Retailleau revient sur l'assassinat de Philippine, une jeune femme de 19 ans, tuée par un ressortissant marocain en situation irrégulière en France. Un sujet qui a suscité plusieurs réactions de la scène politique sur l'application des OQTF. Dans ce dossier, Retailleau cite la piste d'une extension de la durée maximale de la

retention des personnes sous OQTF. Il évoque, par ailleurs, les expulsions, estimant que le gouvernement français «doit assumer un rapport de force». Et ce, pour renvoyer ces personnes dans leur pays d'origine. Pour ce faire, le ministre de l'Intérieur cite trois leviers, à savoir : l'octroi de visa, l'aide au développement et le commerce. Interrogé sur l'application de la double peine, l'homme politique se dit favorable à une expulsion systématique après que la peine a été purgée. Bruno Retailleau revient également sur la question des accords de 1968 entre la France et l'Algérie, facilitant l'immigration de ressortissants algériens sur le territoire français. D'ailleurs, le ministre de l'Intérieur remet en cause cet accord. «Je n'ai aucun tabou. C'est un accord déséquilibré, très avantageux pour l'Algérie, désavantageux pour la France», juge-t-il dans cet entretien. D'ailleurs, le locataire de place Beauvau se dit favorable à la renégociation de ces accords. L'interview de Bruno Retailleau a de nouveau suscité plusieurs réactions. C'est le cas de Prisca Thevenot, l'ancienne porte-parole du gouvernement français, qui appelle «à parler de l'immigration sans dénigrer les Français qui en sont issus». De son côté, Marion Maréchal, l'eurodéputée de l'extrême droite, a applaudi les déclarations de Bruno Retailleau. «Double peine, accords avec l'Algérie, société multiculturelle: difficile d'être en désaccord avec les mots de Bruno Retailleau», a-t-elle jugé.

Point de Vue Par BOUHALI Abdallah

Algérie-France: l'éternel polémique

Alors qu'elles sont déjà très froides, les relations entre l'Algérie et la France risquent de se dégrader encore plus. Et pour cause, la nomination d'un ministre de l'Intérieur très hostile à l'Algérie par le président Macron. Il s'agit de Bruno Retailleau, qui multiplie les déclarations pour une révision des accords de 1968 entre les deux pays et qui affiche clairement sa position contre le dossier de la mémoire. Pour certains médias, le nouveau ministre veut rouvrir le dossier de l'immigration. Et pourtant, on sent chez lui, que ce dossier n'est qu'un prétexte pour saper tous les efforts de rapprochement entre l'Algérie et la France. D'ailleurs, il ne parle pas de l'immigration d'une manière générale qui inclue plusieurs pays maghrébins et subsahariens mais insiste sur la particularité algérienne en voulant toucher aux accords. Tout le monde connaît les positions de ce ministre lorsqu'il s'agit de l'Algérie. Sur la question mémorielle, il avait écrit : «Rien de bon pour la France ne sortira de l'obsession mémorielle que nourrit Emmanuel Macron sur la guerre d'Algérie», au retour du président Macron de son voyage en Algérie, en août 2022. Cette hostilité à l'égard de l'Algérie par des personnalités politiques de la droite et de l'extrême droite ne date pas d'hier. Elle est nourrie et affichée par tous les nostalgiques de «l'Algérie française» depuis bien avant l'indépendance. Seulement, aujourd'hui, avec la fragilité politique du président Macron et ses nombreuses concessions à l'extrême droite, on a plus de courage d'étaler cette hostilité au grand jour, sur tous les plateaux télévisés et dans tous les débats sur l'immigration. Déjà, la volte-face de Macron sur la question du Sahara occidental avait été ressentie en Algérie comme une trahison, et depuis, les relations ne sont pas au beau fixe et l'Algérie n'a toujours pas d'ambassadeur à Paris. Il fallait que ce ministre remue encore plus profondément le couteau dans la plaie des relations pour risquer de tout saborder et revenir carrément à la case de départ.

En attendant une rencontre Gouvernement - Walis

Merad balise le terrain

Par Nadira FOUAD

La rencontre Walis - Gouvernement est devenue un impératif devant les enjeux et défis qui attendent le pays. La campagne électorale a montré des réalités sur le tas qui sont les retombées désastreuses de la gestion jugée chaotique par les responsables locaux et les walis où les citoyens lésés ont crié au désespoir et à l'indifférence totale. Les chefs d'exécutif de wilaya sont interpellés à la poursuite des efforts proactifs, en prévision des éventuels risques liés à l'automne et à l'hiver (...), à prendre toutes les mesures visant à protéger les citoyens et leurs biens (...), à élever le niveau de vigilance sanitaire à travers l'ensemble des wilayas du pays (...), à intensifier le travail de terrain des bureaux de santé communaux et des commissions locales concernées(...) et à renforcer les mesures préventives. Voilà en somme la quintessence de l'appel lancé par Brahim Merad qui en était le témoin de cette gestion d'un Département qu'il gère, aux premiers responsables de la collectivité locale. Il est vrai que l'ex-directeur de campagne du Président candidat avait, lors de son périple électoral, en faveur de son candidat dont il s'est fait le porte-parole, plaidé en faveur d'une redynamisation de la vie politique par interpellation des walis à se mettre au diapason pour alléger le cri de désespoir des citoyens. Cependant, le ministre de l'Intérieur du gouvernement de

Nadir Larbaoui dont la mission est limitée, en attendant sa démission, a réuni les walis des différentes wilayas pour aborder toute la problématique d'arrêts, de tergiversations, de retards, de laxisme, de bureaucratie, de favoritisme, d'exclusion entre autres d'où l'urgence d'y remédier conformément aux orientations du Président candidat et du Président élu à un second mandat et notamment aux promesses faites par le directeur de campagne et non moins ministre de l'Intérieur Brahim Merad. Présidant la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année de formation à l'ENA, à Alger, il en a profité, en présence des walis, de leur rappeler leurs missions et partant, le "rôle important qui incombe aux responsables locaux à tous les niveaux, durant cette période, en vue d'une prise en charge optimale des services publics essentiels et des préoccupations des citoyens, conformément aux instructions du Président de la République". Pour lui, les walis sont interpellés à "la nécessité de rattraper en urgence les lacunes enregistrées dans le cadre de vie des citoyens notamment s'agissant de la propreté de l'environnement et ce, à travers le travail soutenu de tous les services locaux, la prise en charge de tous les points noirs et l'accélération des projets d'aménagement urbain et d'embellissement des villes et villages, tout en chargeant les chefs de daïra d'assurer un suivi minutieux". En outre, Merad qui avait pro-

mis monts et merveilles aux jeunes, lors de son périple électoral, a instruit les walis sur "l'impératif de veiller à garantir les infrastructures publiques, les conditions de sécurité, l'alimentation en eau potable et les réseaux d'assainissement au niveau des nouvelles agglomérations, avant de les inclure dans les plans de logement et de relogement". Il a aussi appelé à "redoubler d'efforts concernant les projets en cours, relatifs à l'approvisionnement des citoyens en eau potable, en renforçant la coordination avec les secteurs concernés pour leur entrée en service dans les délais impartis, en vue de pallier le problème de manque d'eau. Le ministre de l'Intérieur est resté catégorique. Néanmoins, en ce qui concerne les prérogatives du wali, eu égard à "l'importance d'insuffler une dynamique aux infrastructures locales destinées aux jeunes et de lancer des initiatives visant à soutenir le sport de proximité dans les cités et les villages, tout en veillant à diversifier les disciplines selon les intérêts des jeunes", il a appelé à "accorder un intérêt particulier aux opérations de reboisement et d'embellissement, en optant pour des espèces végétales adaptées aux environnements locaux". La problématique du code communal et de wilaya ainsi que la finance locale étaient inscrites dans la ligne de mire du Président Tebboune, lors de son discours à la Nation, après sa prestation de serment au Palais des Nations à Alger.

Entre surplus attendu d'offre et risque géopolitique

Les prix du pétrole hésitent

Les cours du pétrole hésitaient hier lundi, plombés par une perspective de hausse de la production mais sensibles au risque géopolitique après de nouvelles frappes de l'armée israélienne au Liban et au Yémen. Le Brent ou brut de mer du nord, est une variation de pétrole brut faisant office de référence en Europe, coté sur l'InterContinental Exchange (ICE), place boursière spécialisée dans le négoce de l'énergie. Il est devenu le premier standard international pour la fixation des prix du pétrole de la mer du Nord, pour livraison en novembre, dont c'est le dernier jour de cotation, perd 0,36% à 71,72 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) Le West Texas Intermediate (WTI), aussi appelé Texas Light Sweet, est une variation de pétrole brut faisant office de standard dans la fixation du cours du brut et comme matière première pour les contrats à terme du pétrole auprès du Nymex (New York Mercantile Exchange), la bourse spécialisée dans l'énergie., de même échéance, monte 0,06% à 68,21 dollars. "La faiblesse persistante de la demande chinoise pèse sur le marché pétrolier depuis plusieurs mois", a indiqué John Plassard, analyste chez Mirabaud, et ce "malgré l'escalade des tensions au Moyen-Orient". La semaine précédente, Pékin a fait de nombreuses annonces visant à relancer l'économie, mais le marché attend d'en voir les effets matérialisés sur la croissance. En effet, les mauvais indicateurs économiques de la Chine, premier consommateur de pétrole, et les attentes d'une hausse de la production de l'Arabie saoudite l'emportent sur les risques géopolitiques. Le Royaume d'Arabie saoudite prévoit en effet, comme sept autres membres de l'accord OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés), d'accroître sa production à partir de décembre.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Agir vite !

Le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Pr. Kamel Sanhadji, a indiqué que sur les 115 cas de diphtérie recensés, 28 ont entraîné des décès, dont 27 à Tinzaouatine et 1 à In Guezzam. Dans une interview à la radio chaîne 3 de la Radio Algérienne, il a précisé que la majorité des cas se sont manifestés dans les zones frontalières depuis le 28 août. Sanhadji a également souligné que cette épidémie coïncide avec une propagation du paludisme, favorisée par les récentes pluies qui ont créé des eaux stagnantes propices à l'émergence des moustiques, bien que la diphtérie soit contagieuse, contrairement au paludisme qui se transmet par les moustiques. Concernant le paludisme, le professeur Sanhadji a révélé que 421 cas ont été enregistrés depuis la fin du mois d'août dernier, dont la majorité des cas sont signalés à Tinzaouatine, dans la wilaya d'In Guezzam où 200 cas ont été enregistrés. La situation à Timiaouine est similaire à celle qui prévaut à Tinzaouatine. Idem à Timiaouine, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar où la situation est similaire à celle qui prévaut à Tinzaouatine. Là aussi, et fort malheureusement, souligne l'intervenant, il y a eu 12 décès causés par le paludisme, dont 5 à In Guezzam et 7 autres à Tinzaouatine. En revanche, dit-il, dans la wilaya de Tamanrasset, seulement un à deux cas de diphtérie sont signalés par jour, estimant que «les infrastructures hospitalières et la ressource humaine hautement qualifiée prennent en charge les patients en temps réel». Le Pr. Kamel Sanhadji a indiqué que les zones touchées par la diphtérie et le paludisme en Algérie reçoivent régulièrement vaccins et médicaments, en conformité avec les recommandations de l'OMS. Il a souligné que la plupart des cas sont importés des pays voisins en raison des migrations et des changements climatiques. Le système de santé algérien est mieux développé, avec un taux de couverture vaccinale supérieur à 80 %. Sanhadji a également mentionné que des efforts sont en cours pour renforcer les infrastructures hospitalières dans les wilayas éloignées et qu'un centre de dépiage sera créé. Il a rassuré sur le risque de contagion dans les aéroports grâce aux mesures de décontamination, et a noté une baisse des cas de diphtérie ces derniers jours grâce à l'acheminement de traitements.

Habitat

Belaribi préside une réunion d'évaluation des réalisations du secteur

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Mohamed Tarek Belaribi a présidé, dimanche à Alger, une réunion d'évaluation des réalisations du secteur, notamment l'opération de distribution des logements, toutes formules confondues, ainsi que les défis futurs à relever par le secteur, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère. Cette réunion s'est tenue au siège de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), en présence du secrétaire général du ministère, de l'inspecteur général du même ministère, du directeur général du logement, du directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et de développement du logement (AADL), et des directeurs du logement et de l'urbanisme, ainsi que les directeurs des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de 12 wilayas (Annaba, Constantine, Mila, Guelma, El Tarf, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Biskra, Khenchela, Ouled Djellal, Skikda, et Tebessa), en plus des directeurs régionaux de l'AADL des wilayas de Constantine et Annaba, a précisé le communiqué. A cette occasion, le directeur général du logement a présenté le bilan de l'opération de distribution des logements du 5 juillet dernier, a ajouté la

même source, faisant état de la distribution de 251.890 unités (94.305 logements ruraux, 67.370 logements de la formule location-vente, 46.308 logements publics locatifs, 27.185 lotissements sociaux, 14.146 logements promotionnels aidés et 2.576 logements promotionnels libres). Commentant la présentation, M. Belaribi a salué les efforts consentis par les cadres du secteur, estimant que "le logement rural revêt une importance cruciale dans l'équation de l'accès au logement". Concernant la distribution de 67.370 unités de logement de la formule location-vente "AADL", à l'occasion de la fête de l'indépendance, le 5 juillet dernier, le ministre a souligné que ce chiffre "reflète" l'acquisition par l'agence "AADL" de l'expertise nécessaire lui permettant de lancer le projet "AADL 3" avec la volonté et la confiance requises pour le succès du projet", insistant sur "le transfert de tous les logements finis à l'Agence AADL pour la gestion immobilière (GEST IMMO) avant leur distribution". Lors de cette réunion, il a été également question du programme en cours de préparation en vue du lancement d'une nouvelle opération de distribution de logements le 1er novembre prochain.

Autosuffisance en produits agricoles

Intensifier les efforts pour concrétiser la stratégie nationale

Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Hamid Bensaâd, a mis l'accent dimanche à Constantine sur la nécessité d'intensifier les efforts pour concrétiser la stratégie nationale visant à atteindre l'objectif de l'autosuffisance en produits agricoles. Dans son allocution d'ouverture de la 5ème édition du séminaire national de développement de la filière des céréales organisé pendant deux jours à l'université "frères Mentouri" (Constantine 1), le même responsable a souligné que la mise en place d'une stratégie nationale à court terme pour entamer la concrétisation de l'autosuffisance en certains produits agricoles et des objectifs tracés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune permettra "d'élargir les surfaces irriguées à plus d'un million hectares et de parvenir à l'autosuffisance en blé dur en 2025 et en maïs et orge en 2026". La conjugaison des efforts se fait par l'introduction des technologies modernes et l'association des experts, des professionnels et de l'université en tant

qu'incubatrice de projets innovants en agriculture, a-t-il ajouté, relevant que la concrétisation de la sécurité alimentaire est un des fondements de la souveraineté nationale et constitue un objectif stratégique pour le secteur agricole à travers l'augmentation de la production et de la productivité de toutes les filières agricoles pour répondre aux besoins alimentaires croissants des citoyens et apporter une valeur ajoutée pour l'économie nationale. "A partir de la saison agricole 2024-2025, les surfaces dédiées à la culture du maïs, du tournesol et des légumes secs seront augmentées", a-t-il ajouté, affirmant qu'une superficie de 3,069 millions hectares a été réservée aux céréales dont 1,043 millions hectares pour le blé dur et 1,031 hectares pour l'orge avec la mobilisation pour cela quelque 4,2 millions quintaux de semences et 3,5 millions quintaux de fertilisants en vue de permettre aux agriculteurs d'entamer les labours semailles en toute aisance. Le même responsable a mis en exergue le soutien accordé par l'Etat aux agriculteurs par la fourniture

de fertilisants, du matériel agricole et des variétés de semences adaptées pour chaque région. La première journée de cette rencontre, initiée par la Chambre nationale de l'agriculture (CNA) en coordination avec la Chambre de l'agriculture et la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Constantine, a été marquée par la présentation de plusieurs communications sur nombre de thèmes dont ceux de "repenser les cultures céréalières pour les développer" et "l'impact des changements climatiques sur la céréaliculture en Algérie".

Un salon dédié aux céréales regroupant 30 exposants organisé à cette occasion a été également ouvert par le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Hamid Bensaâd, le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, le président de la Chambre nationale d'agriculture (CNA), Mohamed Yazid Hambli, un représentant de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), des responsables locaux et des représentants de plusieurs entreprises du secteur.

Investissement

L'énorme potentiel de l'Algérie en débat à Londres

Une table ronde sur les grandes opportunités de partenariat offertes par le marché algérien a été organisée à Londres, en présence de près d'une centaine de représentants de groupes économiques et d'entreprises diverses. L'ambassadeur d'Algérie à Londres, Nourredine Yazid, a saisi cette rencontre organisée jeudi dernier par la Chambre de Commerce arabo-britannique pour étaler le potentiel économique de l'Algérie en termes d'investissements, de commerce et de partenariats et informer des nouveautés

en matière de législation et de stimulants pour améliorer davantage le climat des affaires. Chiffres et rapports de la Banque mondiale et du FMI à l'appui, l'ambassadeur a montré que "l'économie algérienne a connu ces dernières années une nouvelle dynamique. Elle se renforce et se diversifie, enregistrant une augmentation importante des exportations hors hydrocarbures. Le pays figure aujourd'hui parmi les marchés les plus attractifs de la région". Des réformes profondes et structurelles ont été menées par le gouvernement sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour corriger les déséquilibres économiques à travers l'amélioration de l'environnement de l'investissement, la promotion du commerce extérieur, l'encouragement des initiatives, l'adoption de la numérisation et la réforme de la politique monétaire pour l'aligner sur les transformations économiques mondiales, a souligné M. Yazid, faisant remarquer que l'Algérie a davantage ouvert son économie aux investissements étrangers avec l'approbation de la nouvelle loi sur l'investissement en juillet 2022 et des huit textes d'application en septembre 2022. A ce sujet, l'ambassadeur a attiré l'attention de l'audience sur le fait que le nouveau cadre juridique de l'investissement rompt avec certaines mesures qui étaient très restrictives pour l'acte d'investir dans le passé, y compris la règle dite des 49-51%. Mieux, il est considéré comme l'un des plus avantageux et des plus attractifs que l'Algérie ait connu. Il consacre et réaffirme la liberté d'investissement. La transparence et l'égalité de traitement des investisseurs nationaux et étrangers ont été formellement adoptées, a encore souligné l'ambassadeur. De plus, a ajouté ce dernier, l'Algérie qui se profile comme

une destination d'investissement attrayante, offre une combinaison unique d'avantages comparatifs pour les entrepreneurs : la proximité des marchés, la connectivité régionale, le potentiel en tant que centre logistique, la stabilité géopolitique, les ressources naturelles, les conditions climatiques variées, les opportunités régionales, l'accès à de nouveaux marchés et la possibilité de créer des zones économiques spéciales. Sans compter l'écosystème favorable à l'investissement que constituent les réseaux électriques et de gaz naturel vastes et modernes, les réseaux routiers et ferroviaires, les ports, etc... Poursuivant son exposé sur la vision derrière l'élaboration de la nouvelle loi, M. Yazid a énuméré les secteurs identifiés comme prioritaires pour attirer les investissements et diversifier l'économie du pays. "Des secteurs essentiels pour réduire la dépendance de l'Algérie à l'égard des hydrocarbures et favoriser une croissance économique durable. Des secteurs alignés sur les objectifs stratégiques de l'Algérie en matière de diversification économique, de création d'emplois et de développement durable", explique-t-il. Pour l'ambassadeur, l'intérêt croissant porté par les investisseurs étrangers en l'Algérie indique indéniablement l'efficacité de sa stratégie d'ouverture et de diversification économique, qui se concrétise progressivement dans un contexte international de forte concurrence pour la captation des IDE. Résultat, en 2023, l'Algérie a attiré un volume total d'Investissements directs étrangers (IDE) de l'ordre de 1,21 milliard de dollars, et se classe au premier rang au Maghreb, a affirmé l'ambassadeur, se référant à un rapport de la CNUCED publié en juin 2024 qui fait ressortir une augmentation significative par rapport aux années précédentes.

Emigration clandestine

11 personnes arrêtées à El-Tarf

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de la commune d'Echatt, dans la wilaya d'El-Tarf, ont déjoué une tentative d'émigration clandestine par mer à bord d'une embarcation en bois et ont arrêté 11 personnes, a indiqué dimanche un communiqué de la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Le même communiqué a précisé que dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine par mer, les gendarmes ont arrêté onze (11) personnes âgées entre 20 et 40 ans originaires de plu-

sieurs wilayas en train de préparer une tentative d'émigration clandestine par mer en se regroupant dans une forêt mitoyenne d'une plage non-surveillée à «Fertassa», dans la commune d'Echatt avant de rejoindre une embarcation en bois de fabrication artisanale. Suite à la coordination avec la brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale à El-Tarf et les unités des garde-côtes de la wilaya d'Annaba, il a été procédé au ratissage des lieux où ils pourraient être présents, une embarcation sur le point de démarrer a été repérée avec à son bord plusieurs person-

nes et a été interceptée par les garde-côtes avant d'être reconduite à la plage de «Fertassa». Les personnes à son bord ont été emmenées au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête. L'opération a donné lieu à la saisie de l'embarcation en bois, d'un moteur et d'une somme d'argent de 1.200 euros ainsi que des téléphones portables, a-t-on indiqué. Un dossier pénal a été constitué contre les mis en cause qui seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan dès la fin de l'enquête, a ajouté le communiqué.

Lutte contre la rage

L'Algérie a franchi de grands pas

La directrice de la prévention et de la lutte contre les maladies transmissibles au ministère de la Santé, Mme Samia Hammadi, a affirmé dimanche à Sétif que "l'Algérie a franchi de grands pas dans la lutte contre la rage en vue d'atteindre zéro cas à horizon 2030". Intervenant lors d'une journée de sensibilisation tenue à l'occasion de la journée mondiale contre la rage (28 septembre) à la maison de la culture Houari Boumediene, la même responsable a souligné qu'une stratégie nationale constituant un plan impliquant plusieurs secteurs en plus du citoyen et des acteurs de la société civile a été mise en place pour agir contre cette maladie dangereuse et

mortelle. Elle a également ajouté que "la lutte contre la rage constitue une priorité pour le secteur afin de préserver la santé publique", relevant que "le travail s'articule en grande partie sur la sensibilisation, la formation, la surveillance, la large vaccination et la coordination entre les secteurs dont ceux de l'agriculture et des affaires religieuses". De son côté, Mme Houria Khelifi, représentant l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a indiqué que 60.000 personnes en majorité des enfants sont annuellement touchées par la rage dont le vecteur principal reste le chien avec 99 % des cas, estimant que la prévention constitue le meilleur moyen de lutte et repose sur la vac-

ination en cas de morsure de chien ou de tout autre animal. Dr. Kamel Aït Oubeli de l'Institut national de la santé publique a considéré que l'éradication de la rage humaine requiert d'abord l'éradication de la rage animale, préconisant d'améliorer les méthodes de prise en charge des personnes infectées par la rage et d'assurer le traitement dont le vaccin. La rencontre qui a regroupé des cadres du secteur et des médecins de neuf wilayas du pays a donné lieu à la présentation de communications sur la situation épidémiologique de la rage humaine et animale en Algérie et dans la wilaya de Sétif, sur la stratégie nationale de lutte et les mesures préventives avant la morsure.

Inondations de Béchar

Versement des aides financières aux familles sinistrées

Une opération de versement des aides financières de l'Etat aux familles dont les habitations ont été impactées par les inondations, enregistrées dans la wilaya de Bechar début septembre en cours, a débuté samedi, a-t-on appris dimanche auprès des Services de la wilaya.

Les aides financières ont été octroyées pour la réhabilitation des habitations sérieusement impactées par les inondations, dans sept (7) collectivités de la wilaya, a-t-on indiqué de même source. En plus de ces aides financières, qui viennent en concrétisation des décisions prises

par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, des allocations seront versées à des familles sinistrées pour l'acquisition d'équipements et de mobilier pour leurs logements, a-t-on ajouté. L'opération a été entamée après les recensements réalisés par des Commissions communales mises en place et ayant touché à ce jour 300 familles, a expliqué le directeur local du Logement, Abdelmadjid Guelil. Les commissions locales concernées poursuivent leur action de recensement et de diagnostic des habitations touchées par les inondations,

a-t-il expliqué. Parallèlement à cette opération, le wali de Bechar, Mohamed Saïd Benkamou, a ordonné, lors d'une récente réunion du Comité de crise et de suivi de la situation après les inondations, la réalisation dans un bref délai de passerelles pour piétons au niveau du lit de Oued Bechar. Ces passerelles faciliteront la circulation des habitants du chef-lieu de wilaya en attendant le remplacement de deux (2) ponts reliant le quartier de Debdeba aux autres quartiers du chef-lieu de wilaya, détruits lors des crues records de ce cours d'eau, par de nouveaux ponts, a-t-on fait savoir.

Entre du 20 au 26 septembre

73 affaires de contrebande et de commerce transfrontalier illégal

Les services des Douanes ont enregistré, du 20 au 26 septembre en cours, 73 affaires liées à la lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illégal, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale des Douanes. "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le commerce transfrontalier illégal, les brigades opérationnelles des Douanes, activant à travers l'ensemble du territoire douanier, ont enregistré, en coordination avec les différents partenaires de sécurité, un bilan de sai-

sie conséquent, du 20 au 26 septembre courant", lit-on dans le communiqué. Cette opération a permis de saisir 197.649 comprimés psychotropes, 52,74 kg d'ecstasy, 218.200 paquets de cigarettes, 81.600 litres de carburant, plus de 160 moteurs et pièces de rechange pour véhicules, ainsi que 309 unités de munitions de chasse et 240 téléphones portables. Par ailleurs, 24.500 euros, 5.500 dinars tunisiens, 2.056 unités de diverses boissons alcoolisées et plus de 2.500 unités de produits cosméti-

ques et de soins corporels ont également été saisis. S'ajoutent à cela 268.280 kg de denrées alimentaires subventionnées et de large consommation, 88.970 litres d'huile de table, ainsi que d'autres produits saisis. Le nombre de contrevenants concernés par ces affaires s'élève à 98, tandis que le nombre de véhicules utilisés pour la contrebande est estimé à 54, indique le communiqué soulignant que le montant total des amendes imposées s'élève à environ 3 milliards de dinars, conclut le communiqué.

Cité universitaire «2000 lits» de Sidi Bel Abbès

55 étudiants intoxiqués évacués vers les unités médicales

Une crise sanitaire a secoué la cité universitaire «2000 lits» de Sidi Bel Abbès ce week-end. Au moins 55 étudiants, résidents de cette structure, ont été victimes d'une intoxication alimentaire, nécessitant leur évacuation en urgence vers les unités médicales de l'hôpital du quartier Sidi Djilali. Les premiers symptômes, survenus dans la nuit de vendredi à samedi, étaient alarmants à savoir des vomissements, des douleurs abdominales intenses et de la fièvre. Selon les témoignages recueillis, les étudiants incrimineraient un dîner composé de poulet rôti, de pommes de terre, de macédoine, de mayonnaise et de jus. Une enquête a été immédiatement ouverte par les services de police de Sidi Bel Abbès afin de déterminer les causes exactes de cette intoxication collective. Les autorités sanitaires ont également été mobilisées pour procéder à des analyses approfondies des aliments incriminés et de l'environnement de la cité universitaire. Les résultats de l'enquête permettront de déterminer les responsabilités et d'engager les poursuites nécessaires. En attendant, les étudiants intoxiqués sont pris en charge à l'hôpital et leur état de santé est suivi de près. **Mohamed Nouar**

Organisation de traversées d'émigration clandestine

Démantèlement d'un réseau criminel à Bordj Bou Arreridj

La brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite humaine de la sûreté de wilaya de Bordj Bou Arreridj a démantelé un réseau criminel activant dans le domaine de l'organisation et de la facilitation de traversées d'émigration clandestine par mer, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué de cette sûreté. « L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives aux activités douteuses des membres d'un réseau criminel activant dans le domaine de l'organisation de traversées d'émigration clandestine depuis la wilaya de Bordj Bou Arreridj en direction d'une wilaya côtière de l'Ouest du pays », a précisé le communiqué. Les investigations intensives lancées sous l'autorité du parquet compétent ont conduit à l'identification du principal planificateur et ses deux complices qui étaient en train de préparer une opération d'émigration clandestine à partir de la wilaya de Bordj Bou Arreridj jusqu'à une wilaya côtière de l'Ouest du pays puis vers un des pays européens contre un montant de 1,45 million DA la personne, a-t-on expliqué.

Cas de diphtérie et de paludisme au sud

L'opération se poursuit pour éradiquer la situation épidémique

Le ministère de la Santé a affirmé, dimanche dans un communiqué, que le suivi de la situation épidémique "se fait conformément aux protocoles scientifiques en vigueur", suite à l'apparition de cas de diphtérie et de paludisme dans certaines wilayas du sud du pays et que l'opération "se poursuit afin d'éradiquer cette situation épidémique". "Suite à la diffusion sur certaines plateformes des réseaux sociaux, d'un communiqué de presse fabriqué de toutes pièces et attribué au ministère de la Santé, contenant des allégations infondées concernant certaines wilayas du sud qui ont enregistré des cas de diphtérie et de paludisme, le ministère de la Santé dément catégoriquement le contenu de cette désinformation", affirmant que "ces informations sont dénuées de tout fondement", précise le communiqué. Ainsi, le ministère appelle à "vérifier les informations auprès de leur source officielle, en consultant régulièrement le site web et la page officielle du ministère de la Santé", ajoute le communiqué.



AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 08/2024

L'Office de Promotion et de Gestion immobilière d'Oran lance un concours d'architecture restreint pour la Maîtrise d'œuvre (étude et suivi) DU PROJET DES 100 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS EN TCE Y COMPRIS VRD À SIDI BEN YEBKA COMMUNE ARZEW DAIRA ARZEW - WILAYA D'ORAN (PROGRAMME 3000 LOGEMENTS LPL ANNÉE 2024)

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Les soumissionnaires admis à participer à ce Concours sont les architectes inscrits au tableau national des architectes et exerçant l'activité en qualité de personne physique dont leurs capacités répondent aux critères sous cités en signalant que les Groupements entre architectes ne sont pas admis à participer à ce concours:

a. Capacités professionnelles

Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes pour les architectes.

b. Capacité financière :

Les candidats ou soumissionnaires ayant réalisés un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 1 000 000.00 DA durant les années 2021, 2022, 2023 et éventuellement 2024 et il s'agit du chiffre d'affaires cumulé de ces années, justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers, déposés auprès des services compétents ou le document intitulé « C20 » délivré par les impôts.

c. Capacités techniques :

- Références professionnelles :

Ayant conçu un projet complet (étude et suivi) classé à la catégorie "B" ou plus conformément à l'arrêté interministériel du 15/05/1988 modifié par l'arrêté et le décret exécutif N°16-224 du 22 aout 2016 fixant les modalités de rémunération de la maîtrise d'œuvre).

Les références professionnelles sont à justifier par des attestations, délivrées par des Maîtres d'ouvrage Publics en mentionnant l'intitulé du projet, le montant, catégorie et date de réception provisoire.

▪ Moyens humains :

- Justifiés par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS/attestation d'affiliation ou /bordereau de déclaration auprès de la CNAS, CASNOS, et les certificats ou attestations de travail délivrée par un Maître d'Ouvrage Public ou Privé. Il s'agit de :

- Deux (02) architectes ou ingénieurs ou master dans les métiers du bâtiment, ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

▪ Moyens matériels :

Disposant des moyens matériels suivants:

- Un (01) véhicule automobile Justifié la Carte grise et le contrat d'assurance en cours de validité
 - Un (01) micro-ordinateur + Une (01) imprimante justifiés par les factures d'achats, procès-verbal de constat par un huissier de justice daté d'au plus d'une année de la date d'ouverture des dossiers de candidature.

Le dossier de Concours, peut être retiré auprès de l'OPGI D'ORAN sis 08, place Boudali Hasni Ex Klebert à ORAN et obligatoirement par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet , et après le paiement de 5000.00 DA non remboursable représentant les frais de la documentation.

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

Durée de préparation des offres :

Conformément aux dispositions de l'article 86 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la durée de préparation des offres est fixée comme suit à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse écrite, selon les phases suivantes :

- 10 jours pour le dossier de candidature ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.
- 15 jours pour l'offre technique, prestations et financière ; Les candidats pré-qualifiés seront invités par courriers et par voie de presse. La date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera comptée à partir de la date de la première parution de la publication.
- Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres. Dans ce cas, il informe les candidats par tout moyen et ce au moins huit (08) jours avant la date de dépôt des offres.
- Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.
- Les offres sont obligatoirement déposées auprès de l'OPGI d'Oran 8 place BOUDALI Hasni, Ex Klebert, Sidi El Houari, Oran.
- Les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.
- Toute offre reçue après l'expiration des délais de dépôt des offres fixés par l'avis de concours sera écartée et/ou renvoyée au concurrent sans qu'elle ne soit ouverte.
- La date de dépôt des dossiers de candidatures est fixée le : à 12H00 soit le Dixième (10ème) jour à compter de la date de la première (1ère) publication du concours.
- La date d'ouverture des dossiers de candidature est fixée le : à 13H00.
- L'offre doit être insérée dans une enveloppe intérieure portant l'identification du candidat et qui sera également insérée dans une enveloppe extérieure anonyme, l'enveloppe extérieure portera de façon apparente, au-dessous de l'adresse de l'OPGI, l'expression suivante :

A Monsieur le DG de l'OPGI d'Oran

« Avis de Concours d'Architecture restreint N°08/2024

Maîtrise d'œuvre (ETUDE ET SUIVI) DU PROJET DES 100 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS EN TCE Y COMPRIS VRD À SIDI BEN YEBKA COMMUNE ARZEW DAIRA ARZEW - WILAYA D'ORAN (PROGRAMME 3000 LOGEMENTS LPL ANNÉE 2024)

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis, coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidature et des plis des offres techniques, de prestations et l'offre financière, intervient, à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres y afférentes selon la phase (10 jours pour la candidature et 15 jours pour les offres techniques, prestations et les offres financières), à 13h00.

Validité de l'offre :

Conformément à l'article 76 de la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles relatives aux marchés publics, le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres, elle prend effet à compter de la date de la séance d'ouverture des plis. (Des offres techniques, de prestation et financières)

Dans le cas exceptionnel, le service contractant peut demander aux soumissionnaires de proroger la durée de validité de leurs offres pour une période déterminée.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA

DIRECTION DE L'EDUCATION

NIF : 408013000020057

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 11/DE/2024

La direction de l'éducation de la wilaya de Saïda lance L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES pour l'opération de : EQUIPEMENT D'UN COLLEGE (TYPE B7/300), REMPLACE BRACHMI MUSTAPHA A LA CNE DE SAIDA

N°	Désignation de lot
01	MOBILIER SCOLAIRE
02	MOBILIER DE REPECTOIRE
03	Lot Equipement Bureau et Informatique (fourniture et pose)
04	EQUIPEMENT DE CUISINE (fourniture et pose)
05	EQUIPEMENT DE SECURITE D'INCENDIE
06	EQUIPEMENT DE SPORT

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales doivent retirer le cahier de charge auprès de la direction de l'éducation de Saïda (service de programmation et du suivi, bureau des constructions et des équipements scolaires) contre 05 rames de papiers.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE : Pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

- * a) **Capacité financière** : - Doit avoir réalisé au cours des trois dernières exercices comptables (2021-2022 et 2023) la moyenne du bénéfice d'au moins 2 000 000.00 DA pour lots MOBILIER SCOLAIRE, MOBILIER DE REPECTOIRE, Bureau et informatique, EQUIPEMENT DE CUISINE, et EQUIPEMENT DE SPORT
- * b) **Capacité technique** : Avoir déjà réalisé au moins un projet similaire, durant les cinq (05) dernières années justifiées par une attestation de bonne exécution.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE : * Une déclaration de candidature. * Déclaration de probité

- * Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
- a) Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années 2021-2022 et 2023, visé par les services des impôts et les références bancaires.
- b) Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

Offre technique :

1. La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
2. Les délais de livraison
3. la mémoire technique

Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté

Offre financière :

- La lettre de soumission dument remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
 - Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dument rempli et signé par le soumissionnaire.
 - Le détail quantitatif – estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Les offres seront déposées à La direction de l'éducation de la wilaya de Saïda sous une seule enveloppe fermée et anonyme portant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –Avis d'appel d'offres N° 11/2024 » à l'intérieur de laquelle se trouveront les trois autres plis qui contiendront l'offre technique (DOSSIER DE CANDIDATURE), (L'OFFRE FINANCIERE) et (L'OFFRE TECHNIQUE) il sera porté sur chacune des enveloppes soit « Dossier De Candidature » soit « Offre technique » soit « Offre financière ».
- La durée de préparation des offres est fixée à (10) dix jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 12 heures.
- L'heure d'ouverture des plis est fixée à 14H00 du même jour en séance publique à la salle de réunion de la direction.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

LA DIRECTRICE DE L'EDUCATION

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431012269 01.10.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA

DIRECTION DE L'EDUCATION

NIF : 408013000020057

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 14/DE/2024

La direction de l'éducation de la wilaya de Saïda lance L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES pour l'opération de : EQUIPEMENT D'UN LYCEE TYPE 800/200R, A DOUI THABET

N°	Désignation de lot
01	MOBILIER SCOLAIRE
02	MOBILIER DE REPECTOIRE
03	Lot Equipement Bureau et Informatique (fourniture et pose)
04	EQUIPEMENT DE CUISINE (fourniture et pose)
05	EQUIPEMENT DE SECURITE D'INCENDIE
06	EQUIPEMENT DE SPORT

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales doivent retirer le cahier de charge auprès de la direction de l'éducation de Saïda (service de programmation et du suivi, bureau des constructions et des équipements scolaires) contre 05 rames de papiers.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE : Pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre aux conditions d'éligibilité suivantes :

- * a) **Capacité financière** : - Doit avoir réalisé au cours des trois dernières exercices comptables (2021-2022 et 2023) la moyenne du bénéfice d'au moins 2 000 000.00 DA pour lots MOBILIER SCOLAIRE, MOBILIER DE REPECTOIRE, Bureau et informatique, EQUIPEMENT DE CUISINE, et EQUIPEMENT DE SPORT
- * b) **Capacité technique** : Avoir déjà réalisé au moins un projet similaire, durant les cinq (05) dernières années justifiées par une attestation de bonne exécution.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE : * Une déclaration de candidature. * Déclaration de probité

- * Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
- a) Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années 2021-2022 et 2023, visé par les services des impôts et les références bancaires.
- b) Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

Offre technique :

1. La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
2. Les délais de livraison
3. la mémoire technique

Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté

Offre financière :

- La lettre de soumission dument remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
 - Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dument rempli et signé par le soumissionnaire.
 - Le détail quantitatif – estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Les offres seront déposées à La direction de l'éducation de la wilaya de Saïda sous une seule enveloppe fermée et anonyme portant la mention « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –Avis d'appel d'offres N° 14/2024 » à l'intérieur de laquelle se trouveront les trois autres plis qui contiendront l'offre technique (DOSSIER DE CANDIDATURE), (L'OFFRE FINANCIERE) et (L'OFFRE TECHNIQUE) il sera porté sur chacune des enveloppes soit « Dossier De Candidature » soit « Offre technique » soit « Offre financière ».
- La durée de préparation des offres est fixée à (10) dix jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 12 heures.
- L'heure d'ouverture des plis est fixée à 14H00 du même jour en séance publique à la salle de réunion de la direction.
- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

LA DIRECTRICE DE L'EDUCATION

Campagne labours semailles 2024-2025 à Oran Un objectif de 36.000 ha de terres à cultiver

Par B. Habib

Comment garantir une auto-suffisance en production de blé dur en 2024-2025 dans la wilaya d'Oran? Cette question fondamentale de la production a été posée dernièrement par des experts et spécialistes du secteur agricole de la deuxième wilaya du pays. Cette année, à l'occasion de la saison labours semailles 2024-2025, les CCLS ont mis un stock disponible de 41.000 quintaux de semences de divers types. Ce qui représente une hausse par rapport à la saison 2023-2024 qui a enregistré plus de 25.000 quintaux. «C'est une sacrée amélioration», confie un de ces spécialistes, un ancien agriculteur. Cela a surtout l'effet d'encourager les fellahs à ensemer et à cultiver leurs terres suivant les objectifs du ministère de l'Agriculture, eu égard notamment

aux moult facilités qui leur sont accordées par le Président de la République. Donc, théoriquement, il existe une quantité de plus de 40.000 quintaux de semences aux CCLS. Par conséquent, les fellahs n'auront plus, en principe, à se plaindre, ni le droit à l'erreur. Les agriculteurs sont sommés de se rapprocher des CCLS dont les représentants assurent que toutes les facilités seront assurées à ces derniers. Le secteur comprend, en équipements, un total de 592 tracteurs et 1.100 remorques selon la DSA. De quoi, au fait, faire de la saison prochaine, une saison réussie et fertile en terme de production agricole et en blé particulièrement. Pourquoi pas? En 2023-2024, rappelons-le, sur un objectif de 40.000 ha de terres utiles, 32.000 ont été cultivées soit un taux de 80% mais les bilans des moissons se sont avérés loin d'atteindre les ob-

jectifs escomptés, ce qui repose la fondamentale question de la sécheresse endémique qui a sévi dans le pays et dont les agriculteurs souffrent énormément et leur impact sur la production ces cinq dernières années. Cette année, le secteur promet de redoubler d'efforts. Il a tracé un objectif de 36.000 ha de terres agricoles à cultiver. Cependant, combien sera estimée la production ou, proprement dit, les bilans de moissons, si la sécheresse était appelée à perdurer? Les experts sont pantois face à ce vrai dilemme. Un fellah suggère, à cet effet, d'accélérer les indemnisations de tous les agriculteurs dont les terres cultivées ont été endommagées par la sécheresse, durant la saison 2023-2024, pour qu'ils puissent les exploiter davantage et ne pas les abandonner. C'est l'un des défis majeurs de la filière dans la wilaya d'Oran.

Station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc

Réception des conduites d'eau à la mi-octobre

Le projet de réalisation des conduites pour l'acheminement de l'eau à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc sur une distance de 50 km, en plus de deux réservoirs d'une capacité de 30.000 et 50.000 m³, devrait être réceptionné à la mi-octobre, a indiqué, mardi, le wali d'Oran, Saïd Sayoud, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection à la même station. M. Sayoud a assuré que les travaux de réalisation de projet ont dépassé les 95 % et que la réalisation des deux réservoirs (Aïn Tassa et Mers El Kebir) est en voie d'achèvement, ajoutant que la livraison de l'ensemble devra se faire le 15 octobre prochain. En ce qui concerne le projet de réalisation de l'usine elle-même, à Cap Blanc, le wali a souligné qu'il connaît également de grandes avancées, précisant que les travaux de génie civil sont en voie d'achèvement, alors que les travaux de raccordement électrique ont été achevés affirmant que «la réalisation de l'usine est dans les dernières retouches». Le wali d'Oran a souligné que ce projet stratégique, approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'une capacité de production estimée à 300.000 m³ par



jour, permettra de sécuriser l'approvisionnement en eau de la wilaya d'Oran et bénéficiera aux autres wilayas limitrophes, notamment Aïn Temouchent, Sid Bel Abbes et Mascara. Il a, à cette occasion, salué les entreprises qui assurent la réalisation du projet, soulignant que celui-ci a été réalisé « en un temps record, aux normes internationales et avec des compétences algériennes ». M.

Sayoud a inspecté, au cours de sa visite, les travaux de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, le réservoir d'eau, les conduites de raccordement d'Aïn Tassa, le projet de renforcement de l'alimentation en eau de la daïra de Boutlelis, avec un réseau de conduites de 5,6 km et un réservoir d'une capacité de 3.000 m³, ainsi qu'une station de pompage.

Direction de la Pêche et des Ressources halieutiques

Entrée en service d'un nouveau projet d'élevage de tilapia rouge à Boutlelis

Un nouveau projet d'aquaculture intégrée, spécialisé dans la production de tilapia rouge, est entré en service dans la commune de Boutlelis, wilaya d'Oran, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Pêche et des Ressources halieutiques. La nouvelle ferme aquacole a entamé, mercredi, la première opération d'ensemencement de plus de 26.000 alevins de tilapia rouge, a indiqué la même source, soulignant que l'investissement dans l'élevage du tilapia rouge bé-

néfice d'une subvention directe de l'Etat à hauteur de cinquante dinars pour chaque kilogramme produit. La direction de la Pêche et des Ressources halieutiques a supervisé, la semaine écoulée, dans le cadre des efforts déployés pour le développement de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, une opération d'ensemencement de 8.000 alevins de tilapia rouge dans six bassins au niveau de la commune de Mers El Hadjadj, a-t-on ajouté. La même source a ajouté que la ferme s'apprête à commercialiser

l'équivalent de 300 kilogrammes de ce poisson, produits dans le cadre d'une opération expérimentale, il y a plusieurs mois. La wilaya d'Oran compte deux exploitations agricoles spécialisées dans la production du Tilapia rouge, avec des capacités d'une tonne et 100 tonnes pour chaque cycle, ainsi que plusieurs exploitations ayant introduit l'élevage du tilapia rouge dans le cadre de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, avec de petits élevages dans des bassins d'irrigation.

Après le Recensement général Le dossier agriculture au menu d'une Session d'APW

Le dossier de l'agriculture, actuellement à la loupe, promet beaucoup. Les spécialistes attendent avec impatience les résultats définitifs du dernier recensement général du secteur. A l'heure où les inspections et les investigations des élus se multiplient dans les domaines agricoles de plusieurs communes de la wilaya d'Oran, réunions et commissions sont appelées à la rescousse pour mieux appréhender la réalité du terrain. Il s'agit forcément d'un dossier pas comme les autres puisqu'il redessine au côté d'autres secteurs aussi vitaux la nouvelle stratégie de relance de l'économie nationale tant la conjoncture actuelle s'y prête beaucoup, donnent l'apparence que la wilaya veut avoir le cœur net sur certains aspects du développement local après l'inauguration de la rentrée sociale scolaire et universitaire dès lors qu'il ressort clairement que le dossier de l'agriculture, qui bénéficie d'une attention particulière du président de la république est ces derniers jours à la loupe des responsables locaux, d'autant plus qu'il sera sur la table de la prochaine session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) prévue à la mi-octobre. Le recensement général de l'agriculture lancé le 18 mai et qui s'est étalé au 27 juillet dans certaines wilayas sur ordre du ministère de tutelle au lieu de 17 juillet, avait concerné quelque 8000 exploitations du domaine agricole de la wilaya d'Oran. Au niveau national, l'un des résultats phares préliminaire de ce recensement démontre que 230.000 nouvelles exploitations agricoles ont été créées par rapport au premier recensement de 2001. Combien de nouvelles exploitations agricoles ont été créées depuis à Oran? Comment se déroule l'assainissement de certaines de ces exploitations qui ont fait l'objet d'un désistement de leurs propriétaires d'origine? Un rapport récent sur la situation du secteur à l'échelle locale ne montre pas les différentes contraintes et les points de critiques. Raison qui a fait que le wali décide de revoir la réalité des agriculteurs sur le terrain pour tâter de près les vrais problèmes qui se posent. Pour leur part, les élus de l'APW sont au four et au moulin sur ce dossier dont les débats à la prochaine session s'annoncent d'ores et déjà prometteurs et riches. L'une des réponses tant attendues par le wali autant que par les experts est de savoir combien de nouvelles exploitations agricoles sont nées à Oran depuis le premier recensement? L'autre question qui ne manque pas moins d'importance est de savoir combien sont parmi ces nouvelles exploitations celles qui ont été raccordées en réseaux divers tel le réseau électrique depuis le début de l'opération de raccordements en énergie électrique lancée par le groupe Sonelgaz? En effet, ce groupe énergétique de renom a porté son objectif national à atteindre de 54.000 à 65.000 exploitations à raccorder en électricité d'ici fin 2024. Il serait à ce titre intéressant de connaître les bilans de cette grande opération dans la wilaya d'Oran. **B.Habib**

Etablissement hospitalier 1er novembre 11.526 femmes examinées en 08 mois

Selon un communiqué émanant du bureau de la communication de l'établissement hospitalier universitaire EHU 1er novembre 54 d'Oran, implanté à l'est de la ville d'Oran, on apprend que le service d'obstétrique et de gynécologie a enregistré 3.523 naissances, dont 2.434 naissances naturelles, durant les 8 premiers mois de l'année 2024. Le nombre de femmes reçues pour divers examens médicaux a atteint 11528. Les femmes reçues sont issues de l'ensemble des wilayas de l'ouest du pays. Le service en question a accueilli aussi des femmes enceintes qui sont suivies tout au long de leur grossesse jusqu'à l'accouchement. Sont aussi suivies les femmes souffrant de diverses maladies de reproduction et des seins. L'administration de l'EHU a reçu pas moins de 11.528 pour des examens médicaux pour diverses maladies gynécologiques. Pour rappel, durant l'année dernière, le service de la gynécologie du même hôpital, a enregistré 5175 naissances dont 1648 naissances naturelles et 794 césariennes. La même source indique que 7288 malades ont été hospitalisées. **A..Kader**

Aïn Temouchent

Plus de 120 projets réceptionnés à travers les communes de la wilaya

Plus de 121 projets inscrits et lancés au titre du programme de développement économique et social des collectivités locales (PDES-CL), anciennement appelé plan communal de développement (PCD), durant l'année en cours, ont été réceptionnés dans la wilaya d'Aïn Temouchent, a-t-on appris, jeudi, de la directrice de l'Administration locale (DAL), Nacera Sebaha. Mme Sebaha a indiqué, lors des travaux du Conseil exécutif de la wilaya, que sur les 224 projets inscrits et lancés cette année, au titre du programme précité pour une enveloppe cumulée évaluée à 2,34 milliards de dinars, 121 projets répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya ont été réceptionnés, ajoutant que des démarches sont actuellement en cours "pour le lancement, prochainement, de 20 autres", relevant que le taux de consommation des crédits de paiement (CP) a atteint 43%. Le wali d'Aïn Temouchent, M'hamed Moumene, qui a supervisé les travaux de cette rencontre, a mis l'accent sur l'impératif de "l'intensification des efforts sur le terrain par, notamment, l'élaboration d'une feuille de route, afin d'assurer le suivi régulier des projets en voie de réalisation et de les réceptionner dans les délais fixés par le cahier des charges". Ces projets revêtent une importance cruciale pour les communes, sachant que les opérations qui y ont été concrétisées ont un lien direct avec l'amélioration du cadre de vie des habitants de ces collectivités locales, notamment les projets inhérents à l'aménagement urbain, l'éclairage public, outre ceux ayant donné lieu à la réalisation de classes d'extension dans divers établissements scolaires et d'équipements publics, d'où la nécessité, comme l'a souligné le wali, de "veiller à les réaliser dans les délais impartis".

Ses dettes s'élèvent à plus d'un milliard de dinars Sonelgaz lance le recouvrement des dettes à Relizane

Dans le cadre de la poursuite des procédures de terrain visant à pérenniser le service public, et compte tenu de l'importante accumulation de dettes non recouvrées auprès de ses clients valorisés, qui a dépassé à fin août le milliard de dinars algériens, soit 1.598.988.875 DZD. La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz, Sonelgaz Relizane, a entamé le processus de recouvrement de ces créances. Dans ce contexte, l'entreprise a lancé des opérations de sensibilisation à travers lesquelles l'entreprise demande à ses clients de faire preuve d'esprit de responsabilité et de valeurs citoyennes concernant la nécessité de payer les factures d'électricité et de gaz dans les délais légaux et d'éviter les accumulations de dettes. Pour que l'opération réussisse, Sonelgaz Distribution a développé plusieurs méthodes permettant de payer ses factures en toute simplicité et sécurité, à travers : Le paiement dans n'importe quelle agence commerciale du pays, en espèces ou par carte interbancaire. (CIB) en plus du paiement dans tous les bureaux de poste d'Algérie à travers le pays. En plus du paiement électronique par carte interbancaire (CIB) ou or dans tous les bureaux de poste algériens, en plus de cela, le paiement des factures sans les tracas du déplacement grâce au paiement électronique par carte interbancaire ou or, via le site internet. Les clients au niveau de ses agences commerciales dotées de facilités, peuvent différer le paiement de leurs dettes accumulées grâce à la possibilité de les rééchelonner après étude de la spécificité de chaque cas (en fonction du nombre de factures impayées et du montant total des dettes). La Société a également développé une méthode pour se renseigner sur la valeur de la facture d'électricité et de gaz en visitant le site Internet de la Société. **N. Ayman**

Sidi Bel Abbès

Ouverture d'un centre d'hébergement pour les cancéreux

Par Mohamed Nouar

Sidi Bel Abbès franchit une nouvelle étape dans la lutte contre le cancer. Après des années d'attente, la construction d'un centre d'hébergement destiné aux malades et à leurs accompagnants a enfin démarré. Cette structure, située à proximité immédiate du Centre régional de lutte contre le cancer, répond à un besoin criant en matière de soins de support. D'une capacité de 270 lits répartis sur cinq étages, le nouveau centre offrira des conditions d'accueil optimales. Chaque chambre, équipée d'un sanitaire pri-

vatif, pourra accueillir un patient et son accompagnant. Des espaces communs tels qu'une cafétéria et un restaurant seront également mis à disposition. Le projet, d'un montant de 381 millions de dinars, devrait être achevé dans un délai de 18 mois. Cette initiative est le fruit d'un long processus. Les associations de malades, les autorités locales et les pouvoirs publics ont œuvré de concert pour concrétiser ce projet. En effet, de nombreux patients, notamment ceux originaires des wilayas voisines, se déplaçaient jusqu'à Sidi Bel Abbès pour suivre leurs traitements et se trouvaient confrontés à

des difficultés d'hébergement. Le nouveau centre d'hébergement permettra d'améliorer la qualité de vie des patients en leur offrant un environnement calme et confortable pendant leur séjour, de soutenir les accompagnants en leur fournissant un lieu de repos et d'échange, de fluidifier l'organisation des soins en évitant aux patients de longs déplacements quotidiens. Cette réalisation s'inscrit dans une dynamique de renforcement des infrastructures de santé à Sidi Bel Abbès et témoigne de la volonté des pouvoirs publics de mieux prendre en charge les personnes atteintes de cancer.

Adrar

Inauguration d'une antenne de l'ONAT

Une nouvelle antenne de l'Office national algérien du tourisme (ONAT) a été inaugurée jeudi dans la wilaya d'Adrar par le directeur général (DG) de l'Office, Tahar Arezki. S'exprimant lors de la cérémonie d'inauguration, M. Arezki a souligné que cet organisme, "pionnier" en matière de promotion du tourisme intérieur, saharien notamment, s'emploie à valoriser les potentialités touristiques prometteuses que recèle l'Algérie à travers ses différentes régions, notamment dans le Grand Sud, dont Adrar. Les programmes de l'ONAT, portant sur la promotion des destinations touristiques du Sud du pays, sont "très convoités", a-t-il ajouté, faisant état de l'organisation de circuits et des voyages destinés aux familles et étudiants, à la faveur d'une disponibilité de structures

d'accueil de l'Office proposant "des services de qualité à des prix compétitifs". Selon le même responsable, l'Office s'emploie, via ses antennes et agences implantées à travers le territoire national, à promouvoir la destination Sud, grâce au développement de sa stratégie, avec le concours des différents organes de presse et de communication existants. Et d'ajouter que l'Office s'attèle à offrir, pour la nouvelle saison touristique saharienne, les meilleures prestations permettant aux touristes de profiter des paysages et des atouts touristiques. Cette journée a été mise à profit pour organiser la manifestation "Touat-été", marquée notamment par la tenue d'un Salon national de l'artisanat, ayant regroupé plus de 50 exposants issus de 30 wilayas. Initiée par la direction du Tourisme et de l'Ar-

tisanat, en coordination avec la Chambre de l'Artisanat et des Métiers d'Adrar, cette manifestation vise à offrir un espace adéquat permettant aux artisans d'écouler leurs produits, d'échanger leurs expériences et de conclure des partenariats. L'occasion a été marquée également par l'ouverture, à la bibliothèque principale de lecture publique, de la manifestation touristique "Le Petit et jeune Guide touristique", initiée en coordination avec l'association "Ouyoune El-Baouadi", en plus de l'organisation, par l'ONAT, de circuits touristiques vers Tamentit et Tamessekht (Sud d'Adrar), l'animation d'activités culturelles, récréatives et folkloriques et l'organisation d'une cérémonie en l'honneur de personnalités activant dans la promotion du tourisme saharien.

Chlef

Le wali inaugure une annexe administrative numérisée à Hay Nasr

Par A. BOUKHTACHE

Le wali de Chlef, accompagné de plusieurs personnalités civiles et militaires, s'est rendu au niveau de Hay Nasr situé dans le chef-lieu de wilaya où il a inauguré une annexe administrative numérisée à 100 % ayant trait avec le service de l'état civil de l'APC de Chlef, une annexe administrative qui allégerait le fardeau des longues attentes des citoyens pour se faire délivrer un simple papier officiel, une annexe accueillie avec beaucoup de joie et sur-

tout de soulagement par les citoyens de Hay Nasr. Le wali, dans son intervention, a fait savoir aux citoyens que le grand mérite revient au président de la république qui a fait de la numérisation de toutes les institutions publiques l'une de ses préoccupations majeures, car le président de la république veut de par la numérisation de toutes les institutions publiques de l'Etat, ouvrir un portail gouvernemental des services publics, un portail ouvrant un lien vers toutes les administrations nationales accessibles aux citoyens, la numérisation de l'admini-

nistration publique répond par ricochet à la déconnexion évidente née entre les citoyens et le secteur public et cela dans le seul but est de numériser la relation entre le citoyen et les différentes administrations de l'Etat, nous œuvrons dans le sens de numériser tous les secteurs d'activité de l'Etat, une autre annexe du même genre que celle-ci verra le jour au niveau de Hay Chorfa, des annexes administratives au niveau desquelles le citoyen pourra se faire délivrer toute pièce officielle dans un temps très court, toute pièce dont il aura besoin.

Malgré de merveilleux sites

Le tourisme, le parent pauvre à Saïda

Par OULD OGBAN

Jeudi dernier, la wilaya de Saïda a célébré la Journée nationale du Tourisme pour marquer l'évènement. Le plus grand mal dont peut souffrir une région, est de toute évidence, celui de l'absence de potentialités de développement. Or, il se trouve que dans le cas de la wilaya de Saïda, les gisements existent mais ils demeurent outrageusement inexploités. Le tourisme à Sai-

da est le parent pauvre du développement et pourtant, il dispose de sites féériques qui gagneraient à être découverts.

D'ailleurs, ceux qui connaissent mieux Saïda, s'interrogent sur les raisons pour lesquelles de tels lieux n'ont pas été exploités. A titre d'exemple, on peut parler de la forêt récréative "Le Vieux Saïda" qui offre un paysage magnifique et un bien-être à toute personne qui la visite. En matière d'infrastructures hôtelières et

touristiques, il n'existe qu'un seul hôtel, «El-Forsane». Ce qui attire à Saïda, ce sont les stations thermales qui drainent plus ou moins un nombre considérable de curistes. Il en existe trois: Sidi-Aïssa, Hammam Rabbi qui commence à donner des signes de fatigue et Ain-Skhouna à 90 km à l'est de la wilaya. La question que se pose le commun des mortels, ici à Saïda, est comment valoriser les atouts touristiques de la région?

Batna

Le rôle du pharmacien mis en avant lors d'une rencontre

Les spécialistes participant à la 11e journée d'étude nationale sur « la pharmacie, un établissement sanitaire-défis et perspectives », organisée samedi à Batna, ont souligné le rôle du pharmacien dans la promotion et le développement de l'industrie pharmaceutique nationale. Dr. Bachir Allouache, directeur général de la production pharmaceutique au ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique, a mis l'accent, dans son intervention lors de cette rencontre, tenue dans une salle privée dans la commune d'Oued Chaaba, sur le rôle des pharmaciens d'officine dans le développement de la production nationale qui couvre actuellement plus de 75 % des besoins du marché national ainsi que sur les facilités qui leur sont accordées par le décret exécutif 396-03. De son côté, le président du Syndicat national des pharmaciens d'of-

ficine (SNAPO), Karim Merghemi, a évoqué la contribution des pharmaciens à la présentation du médicament générique de fabrication locale et l'incitation des citoyens à sa consommation en toute confiance et sécurité. Pr. El Hadia Mansouri, sous-directrice à la direction générale de la pharmacie et des équipements sanitaires au ministère de la Santé, a relevé l'importance du pharmacien dans la chaîne de prise en charge du malade algérien, notamment le cadre de la feuille de route actuelle du secteur.

La rencontre a donné lieu à des interventions de spécialistes et experts qui ont mis en lumière le rôle de la pharmacie devenue non seulement un lieu commercial mais aussi un espace sanitaire polyvalent de proximité, mettant en exergue le défi relevé par les pharmaciens durant la pandémie du coronavirus et leur con-

tribution à assurer la disponibilité des médicaments composant le protocole thérapeutique de cette pandémie. Les intervenants ont aussi relevé la contribution des pharmaciens dans le domaine de sécurité sociale par l'accompagnement du système Chifa depuis son lancement, soulignant que plus de 33 millions algériens bénéficient actuellement des prestations de la carte Chifa et que plus de 80 millions d'ordonnances médicales sont annuellement traitées par les pharmaciens de tout le pays. Ouverte par le wali de Batna, Mohamed Benmalek, cette journée a regroupé les membres du Conseil national et sections régionales et de wilaya du SNAPO et les distributeurs de médicaments de plus de 40 wilayas. Une exposition des médicaments produits par les divers laboratoires du pays a été également organisée en marge de la rencontre.

Sétif

Appel à la promotion de l'écotourisme lors d'une rencontre

Les participants à une journée d'étude intitulée « Etat des lieux de l'écotourisme en Algérie et son rôle dans le développement durable, le tourisme de montagne à Oued El Bared comme modèle » ont souligné, samedi dans la wilaya de Sétif, l'importance des stratégies efficaces et des plans d'action pour la promotion de l'écotourisme en Algérie et sa mise en adéquation avec les objectifs de développement durable. Les transformations écologiques, sociales et économiques dans le monde ont fait de ce type de tourisme un des axes fondamentaux du développement durable et de création d'opportunités pour des investissements durables dans la valorisation des ressources naturelles, a expliqué Badis Douffa, président du bureau national du Consortium touristique algérien (CTA), initiateur de cette rencontre organisée dans la commune d'Oued El Bared, à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre). Le directeur du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Sétif, Moussa Zahed, a déclaré, de son côté, que l'objectif de cette rencontre est de mettre en exergue l'importance de l'écotourisme



dans le développement durable des régions montagneuses, et les opportunités et défis rencontrés dans ce domaine, mais aussi l'échange d'expériences entre les professionnels du secteur du tourisme. Initiée en collaboration avec la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat, et l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oued EL Bared, la rencontre a donné lieu à quatre communications et trois ateliers animés par des

chercheurs de l'Université Ferhat Abbas (Sétif 2), l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB / Bab Ezzouar) et l'Université Alger 3, ainsi que des cadres de la direction locale de l'Environnement. La rencontre s'est déroulée en présence des autorités de la wilaya de Sétif, des professionnels du secteur, des universitaires, des étudiants et des porteurs de projets dans le secteur du tourisme.

Université de Ouargla

Signature d'une convention-cadre avec une filiale de Sonatrach

L'Université Kasdi-Merbah de Ouargla (UKMO) a signé une convention-cadre avec l'Entreprise algérienne de services des fluides de forage (EASFF-ADFC), filiale du groupe Sonatrach, portant échange d'expériences, de compétences et de développement des recherches scientifiques dans des domaines d'intérêt commun, a-t-on appris jeudi des responsables de l'UKMO. La cérémonie de signature, qui a eu lieu au rectorat de l'UKMO, s'est dérou-

lée en présence du recteur de l'université, Mohamed Tahar Halilet, et le directeur général de l'ADFC, Kamel Broui, en présence des doyens des facultés concernées par les clauses de la convention et des cadres de l'entreprise. Cette convention-cadre s'assigne, entre autres objectifs, l'échange d'expériences et de qualifications entre chercheurs et experts multidisciplinaires, notamment dans les domaines des hydrocarbures, des mathématiques, de la pétrochi-

mie, de la physique, des sciences de la matière et des nouvelles technologies, en vue de trouver des solutions efficaces aux problèmes rencontrés sur le terrain, a affirmé le recteur de l'UKMO. Elle permettra de promouvoir les compétences nationales (experts et académiciens) à l'effet de contribuer à la création d'une base industrielle solide et la réduction de l'importation des moyens et équipements liés aux services des fluides de forage, selon la même source.

Bouira

Un réseau de malfaiteurs démantelé et 20 voitures volées récupérées

La brigade des crimes majeurs de la sûreté de wilaya de Bouira a pu neutraliser un réseau criminel organisé composé de dix (10) personnes, spécialisées dans le vol de véhicules et la falsification de leurs dossiers de base, tout en récupérant vingt (20) véhicules volés dans plusieurs Wilayas du centre du pays. L'affaire actuelle intervient après l'ouverture d'une enquête approfondie sur l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules et la falsification de leurs dossiers de base. Des enquêtes de terrain initiées par des membres de la même brigade, sous la supervision du procureur régional compétent, ont abouti à l'identification du principal instigateur des opérations de vol, et il fait partie de ceux qui ont été précédés devant le tribunal et soumis à plusieurs ordonnances. En étant impliqué dans des affaires pénales, il a été arrêté avec ses complices, qui volaient des véhicules et falsifiaient les numéros de série dans leurs carrosseries et dossiers de base, dans le but d'effacer leurs spécifications techniques d'origine et de les vendre. Les suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Bouira, pour les délits de vol qualifié, de faux et usage de faux documents officiels et administratifs, d'attestations, de spécifications techniques de carrosseries de véhicules, et d'imitation et usage de sceaux et cachets de l'Etat. **TAIB HOCINE**

Journée nationale

de la vulgarisation agricole

Biskra accueille ce mardi**les festivités officielles**

La wilaya de Biskra accueillera, mardi, les festivités officielles de la Journée nationale de la vulgarisation agricole, célébrée cette année sous le thème "Entrepreneuriat et recherche: pour une agriculture efficace", a-t-on appris dimanche auprès du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Le ministère a affirmé que le coup d'envoi des festivités de la 31e édition de la Journée nationale de la vulgarisation agricole célébrée le 1er octobre de chaque année, sera donné depuis la wilaya de Biskra, ajoutant que plusieurs activités et manifestations seront organisées à travers l'ensemble du territoire national, avec la participation des différents acteurs du secteur agricole. Cette manifestation placée sous le patronage du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, coïncide avec le lancement de la saison agricole 2024-2025.

Médéa

Cinq blessés dans un accident de la route

Un accident de la route survenu, dans la nuit de dimanche à lundi à Médéa, a fait cinq blessés, selon un communiqué de la Protection civile. Selon la même source, les éléments de la Protection civile ont été mobilisés à 22h16 pour intervenir sur un lieu de collision entre deux véhicules, dans le quartier de Bab El Akwas. Ainsi, cinq personnes de sexe masculin, âgées de 18 à 34 ans, ont été blessées dans cet accident. Elles ont subi des blessures de gravité variable. Les équipes de secours ont rapidement prodigué les premiers soins avant de transférer les blessés vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale plus approfondie. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de ce sinistre.



Agence de voyage SFICIFA Mesra - Mostaganem Rue Mohamed Khemisti Face Maison Renault Tel: 06 61 78 30 05

Vends

Vends maison de maître. 216 m². Rez-de-Chaussée. 03 pièces + garage + jardin (arbres fruitiers) + salle de bain + toilettes. 1er étage: 05 pièces + salle de bain + toilettes. 2ème étage: grande terrasse. Acté + Livret foncier

Située à l'entrée de Ouled Tlélat, après le 1er CEM à côté de la mosquée «Mohamed Boudiaf»

Contactez M. Ouagguet au 07 72 54 93 82 - 07 95 60 21 74

Le diwan العامومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغانم... (Legal notice regarding a property sale in Mostaganem)

WASH'N DELIVERY Le Pressing Qui Vient à Vous. Bring your laundry, we'll wash it. Call us 0770 936 836. Includes QR code and contact info.

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net

www.lecarrefouralgerie.dz

Grid of newspaper thumbnails from 'Le Carrefour d'Algérie' featuring headlines like 'LES ORANAIS DOIVENT DONNER L'EXEMPLE', 'LES ZONES HUMIDES D'ORAN DANS UN ETAT D'ABANDON', 'IMPOTS', and 'LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE'.

Ligue 1 Mobilis

Journée de rattrapage pour les clubs phares

La mise à jour de la 1^{re} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue demain mardi et mercredi, sera marquée par le "clasico" entre la JS Kabylie et le champion sortant le MC Alger, alors que le nouveau promu l'ES Mostaganem sera en appel à Constantine pour confirmer son bon départ. Trois jours après avoir abrité le derby JSK - Olympique Akbou (2-1), le nouveau stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou sera le théâtre d'une affiche qui promet en intensité entre deux équipes qui aspirent à jouer les premiers rôles cette saison. La JSK qui a démarré du bon pied en prenant le meilleur devant son voisin d'Akbou (nouveau promu), aborde ce rendez-vous avec l'intention d'enchaîner et viser la tête du classement. De son côté, le MCA, tenu en échec d'entrée à domicile face au Paradou AC (1-1), aura à cœur de réagir et rectifier le tir, une manière d'éviter de sombrer dans le doute dès le début du nouvel exercice. Il s'agit de la 109^e opposition dans l'histoire entre les deux clubs en championnat. Les "Canaris" mènent au bal avec 39 victoires contre 29 pour le Mouloudia, alors que 40 matchs se sont soldés par un nul. Ayant réussi son retour parmi l'élite, avec un succès dans le derby de l'Ouest samedi face au MC Oran (2-1), l'ES Mostaganem sera, cette fois-ci, en déplacement à Constantine pour défier le CSC, auteur d'un



nul en déplacement face à l'ASO Chlef (0-0). Même si les locaux bénéficieront de la faveur des pronostics, l'ESM espère frapper un bon coup du côté de la capitale de l'Est, d'autant que les joueurs de l'entraîneur Chérif Hadjar comptent aborder le match sans le moindre complexe. Le CR Belouizdad, vice-champion d'Algérie, accroché pour ses débuts vendredi dans son antre du 20-août 1955 d'Al-Annasser face à l'ES Sétif (0-0), espère réaliser un sursaut pour l'orgueil, sur le terrain de l'USM Khen-

chela, qui est allée tenir en échec la JS Saoura à Béchar (1-1). Le Chabab, en mal d'inspiration sur le plan offensif, est appelé à sortir le grand jeu face aux gars de Khenchela, qui visent quant à eux le premier succès de la saison. Enfin, l'USM Alger, qui n'a pas fait mieux qu'un nul chez le NC Magra (0-0), recevra l'US Biskra pour éviter une autre contre-performance face à une équipe biskrie, qui a entamé la nouvelle saison par une victoire chez la lanterne rouge le MC El-Bayadh (1-0).

Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Est - 2^{ème} journée)

Les leaders calent, Khroub et Teleghma rejoignent le groupe de tête

L'affiche entre les co-leaders du groupe Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, opposant l'USM El-Harrach au MO Constantine pour le compte de la deuxième journée de compétition, disputée samedi, s'est soldée par un score de parité (0-0), permettant à l'AS Khroub et au NRB Teleghma, vainqueurs respectifs de l'Olympique Magrane et l'US Chaouia, de rejoindre le groupe de tête.

Victorieuse en déplacement lors de la première journée, l'USM El-Harrach a été tenue en échec devant son public par le MO Constantine, réduit à dix durant toute la deuxième mi-temps. Avec ce match nul, les Jaune et Noir ratent l'occasion de s'emparer de la tête du classement toujours partagée avec leurs adversaires du jour et trois autres formations, dont l'USM Annaba, auteur d'un nul en déplacement chez le HB Chelghoum Laïd (0-0). Déjà en tête à l'issue de la journée inaugurale, l'USMH, le MOC et l'USMA (4 points) ont été rejoints par le NRB Teleghma, vainqueur en déplacement contre l'ancien leader l'US Chaouia (2-1) et l'AS Khroub, qui a dominé à domicile l'Olympique Magrane (4-2). De son côté, le nouveau promu et ex-leader, le MB Rouissat (3 pts) a concédé sa première défaite de la saison en s'inclinant face à l'ancien pensionnaire de Ligue 1, l'US Souf (2-1), qui se rachète de sa dé-

faite sur sa pelouse face à l'USM El-Harrach. Cette deuxième journée a également été marquée par les succès des deux équipes de Batna. Le MSPB a battu la JS Bordj Menaïel (1-0), alors que la CAB est revenu avec les trois points de la victoire de son déplacement chez l'IRB Ouargla (2-1). Dans la dernière rencontre de la poule Centre-Est, l'IB Khemis El-Khechna a signé son premier succès de la saison en s'imposant devant la JSD Jijel (1-0). Dans le groupe Centre-Ouest, la rencontre de clôture de la deuxième journée a enregistré la victoire sur le fil du NA Hussein-Dey contre le MC Saïda (1-0). Ce succès permet aux Sang et Or de remonter au troisième rang du classement aux côtés de l'ES Ben Aknoun, de la JS El-Biar, de la JSM Tiaret et du GC Mascara. Vendredi, le MCB Oued Sly et l'ASM Oran (1er, 6 points) ont confirmé leur bon début de saison en décrochant un deuxième succès de rang, respectivement, devant le SKAF Khemis Miliana (1-0) et le MC Mécheria (2-1). De son côté, le GC Mascara (3e, 4 pts) a décroché son premier succès de la saison à domicile en s'imposant (1-0) devant le RC Kouba (1 pts), qui enregistre son deuxième faux pas de rang, après le match nul à domicile face au NAHD (0-0) lors de la première journée. L'ES Ben Aknoun (4 pts) a également réussi à revenir avec les trois points de la vic-

toire de son déplacement chez le WA Mostaganem (1-0), qui compte un match en retard face au SC Mécheria, programmé le mardi 1er octobre. Dans cette deuxième journée, marquée par quatre victoires à l'extérieur, la JSM Tiaret (4 pts) a su tirer son épingle du jeu en allant s'imposer malgré l'infériorité numérique en fin de rencontre chez le CR Témouchent (0-1), alors que la JS El Biar (4 pts) a décroché sa première victoire de la saison en s'adjugeant le duel des promus contre l'US Béchar Djedid (2-0). Pour sa part, l'ESM Koléa (7e, 3 pts) a battu le RC Arbâa (2-0). La troisième journée de la Ligue 2 de football est prévue les 4 et 5 octobre prochains, selon le programme de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

RÉSULTATS

- US Souf – MB Rouissat.....2-1
- AS Khroub – O.Magrane.....4-2
- US Chaouia – NRB Teleghma.....1-2
- IBK. El Khechna – JSD Jijel.....1-0
- IRB Ouargla – CA Batna.....1-2
- MSP Batna – JS Bordj-Menaïel.....1-0
- HB Chelghoum Laid – USMA.....0-0
- USM El-Harrach – MOC.....0-0

Classement	Pts	J
USM El Harrach	4	2
- USM Annaba	4	2
- MO Constantine	4	2
- NRB Teleghma	4	2
- AS Khroub	4	2

MC Oran Décès de l'ancien président Mohamed Brahim Mehadji

L'ancien président du MC Oran durant les années 1980, Mohamed Amine Mehadji, est décédé samedi soir à l'âge de 86 ans. Il a été inhumé, dimanche après la prière du "Dohr" au cimetière d'Aïn El Beïda à Oran. Les funérailles de cet ancien cadre de Naftal (filiale du Groupe Sonatrach) ont eu lieu en présence d'une foule nombreuse, composée, entre autres, d'anciens joueurs et dirigeants du MCO, toutes disciplines confondues. Le défunt avait présidé le club phare de la capitale de l'Ouest entre 1982 et 1989, en le menant vers deux trophées en coupe d'Algérie de football (1984 et 1985) et un titre de champion national, lors de la saison 1986-1987, en plus d'autres trophées, aussi bien nationaux qu'internationaux, remportés par les équipes de handball et de basketball.

Cyclisme

Un Championnat et une Coupe d'Algérie pour l'ensemble des catégories d'âge



L'organisation d'un Championnat National et d'une Coupe d'Algérie pour l'ensemble des catégories d'âge en cyclisme compte parmi les principales décisions prises samedi, lors du collège technique national 2024, encadré par le Directeur technique national (DTN), Smaïl Douzi. « Concernant les catégories Ecoles/Benjamins, la Coupe d'Algérie se déroulera sous forme d'une course en ligne, alors que le Championnat National (Brevet Cycliste) des Cadets, Juniors et Seniors inclura aussi bien un contre-la-montre individuel qu'une course en ligne », a détaillé la fédération algérienne de cyclisme (FAC), dimanche dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. La même source a ajouté que « le classement +par équipes+ de la course en ligne est établi sur la base des quatre premiers de chaque équipe, alors que le classement des dix meilleurs clubs nationaux sera arrêté sur la base des résultats obtenus au Championnat National et la Coupe d'Algérie, toutes catégories confondues ». Pour les Minimes et les Cadets, la qualification pour la Coupe d'Algérie et le Championnat National sera comptabilisée en fonction de la participation aux challenges régionaux (10 challenges au minimum). Par ailleurs, la FAC a annoncé que le barème des points attribués aux coureurs de toutes les catégories présenté à l'occasion de ce collège technique national « a été approuvé à la majorité des présents ». Ces points seront soumis à la réunion du prochain bureau fédéral pour approbation, puis aux travaux de l'assemblée générale ordinaire de la FAC.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- | | |
|--|---|
| 09h30 Amour, gloire et beauté | 12h00 Journal |
| 10h00 Les Feux de l'amour | 12h40 Journal |
| 10h45 Petits plats en équilibre | 12h45 La p'tite librairie |
| 11h05 Les douze coups de midi | 12h46 Expression directe |
| 11h55 Petits plats en équilibre | 12h50 Ça commence aujourd'hui |
| 12h00 JT 13h | 14h00 Ça commence aujourd'hui |
| 12h40 Petits plats en équilibre | 15h20 Affaire conclue |
| 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 16h10 Affaire conclue |
| 13h20 Un mari aux deux visages | 16h50 Affaire conclue : la vie des objets |
| 14h50 Mariée à un pervers narcissique | 17h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL | 17h35 N'oubliez pas les paroles |
| 17h30 Ici tout commence | 19h00 Journal |
| 18h10 Demain nous appartient | 19h55 Journal |
| 18h55 Météo | 20h00 A la source |
| 19h00 JT 20h | 20h02 Basique, l'essentiel de la musique |
| 19h45 My Million | 20h05 Insoupçonnable, l'affaire du Grêlé |
| 20h00 C'est Canteloup | 20h50 Insoupçonnable, l'affaire du Grêlé |
| 20h10 Koh-Lanta | 21h40 Les Vivants |
| 22h35 Tirage de l'EuroMillions | 22h45 Red Herring |
| 22h40 Le doc Quotidien | 23h45 Adieu vinyle |
| 23h45 New York Unité Spéciale | |
| 00h35 New York Unité Spéciale | |



3

- | | |
|---|--|
| 06h19 Baron Noir | 08h05 Dans votre région |
| 07h15 La boîte à questions | 09h35 Nos terres gourmandes |
| 07h20 Hit Man | 10h05 Consomag |
| 09h12 La Tresse | 10h15 Outremer.le mag |
| 11h09 La boîte à questions | 10h50 Outremer.l'info |
| 11h20 En aparté | 11h00 Régions d'ici |
| 11h55 Clique | 11h15 ICI 12/13 |
| 12h26 #Hvaldimir - la véritable histoire du béluga espion | 13h25 Un cas pour deux |
| 13h57 Les génies de la nature | 14h35 Un cas pour deux |
| 14h50 5 Hectares | 15h35 La p'tite librairie |
| 16h21 Soudain seuls | 15h45 Duels en familles |
| 18h09 La boîte à questions | 16h20 Slam |
| 18h17 Clique | 17h50 Journal |
| 18h52 En aparté | 18h00 ICI 19/20 |
| 19h30 En aparté | 18h50 Tout le sport |
| 20h07 Une affaire d'honneur | 19h00 Le mag Ligue 1 |
| 21h45 Faut voir ! L'hebdo cinéma | 19h05 A la source |
| 22h25 Clique | 19h20 Un si grand soleil |
| 22h56 Pauvres Créatures | 19h40 Un si grand soleil |
| 23h04 Napoléon | 20h05 Tom et Lola |
| 01h38 Seconde jeunesse | 21h00 Tom et Lola |
| 03h07 Le cercle | 21h50 Sophie Cross |
| 03h52 Possessions | 23h40 Le monument préféré des Français |
| 04h40 Possessions | 01h50 La p'tite librairie |



- | | |
|---|---|
| 04h30 Incroyables transformations | 09h55 L'Espagne sauvage : La Dehesa |
| 05h30 Incroyables transformations | 10h40 L'Espagne sauvage |
| 06h30 Incroyables transformations | 11h25 Food Markets |
| 07h35 M6 Boutique | 12h35 A chacun son secret |
| 08h45 Ça peut vous arriver | 14h45 La France sauvage |
| 10h30 Ça peut vous arriver chez vous | 15h30 Secrets sauvages du patrimoine |
| 11h40 Météo | 16h20 Invitation au voyage |
| 11h45 Le 12.45 | 17h05 Invitation au voyage |
| 12h40 Un jour, un doc | 17h55 Perdre du poids par injection ? |
| 13h50 Un jour, un doc | 18h30 Le dessous des images |
| 14h50 Un jour, un doc | 18h45 Arte journal |
| 15h50 Un jour, un doc | 19h05 28 minutes |
| 16h30 Le juste prix | 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel |
| 17h30 Ma recette est la meilleure de France | 19h55 Israël et Gaza, une année en enfer |
| 18h45 Le 19.45 | 21h35 Cisjordanie, les graines de la colère |
| 19h30 Scènes de ménages | 22h30 Arménie, le sang des montagnes |
| 20h10 Appel à témoins | 23h00 Monogamia |
| 21h15 Appel à témoins | 00h15 La rage |
| 22h25 Appel à témoins : l'enquête continue | 01h55 Call Me Dancer : sur les pointes de Mumbai à New-York |
| 23h10 Et si on se rencontrait ? | |
| 00h10 Et si on se rencontrait ? | |



20h10

KOH-LANTA



24 aventuriers ont quitté leur quotidien pour tenter de remporter le plus célèbre des jeux de survie télévisés. Parmi eux, deux anciens vainqueurs, Frédéric et Ugo, qui mettront à profit leur expérience pour aider les deux nouvelles tribus rouge et jaune. A l'issue de la toute première épreuve de cette édition, qu'ils ont perdue, Vanessa, Melissa, Illyesse et Nathanaël ont été conduits sur une île hostile pour y former la tribu maudite, vouée à un triste sort, à moins qu'ils ne découvrent une statuette protectrice. Celui ou celle qui la trouvera pourra retrouver sa place dans le jeu...

3

20h10

TOM ET LOLA



Tom et Lola, amis depuis l'enfance, ont choisi la même voie professionnelle en devenant policiers. Suite à sa séparation, celui-ci s'installe temporairement chez elle. Leur quotidien bascule lorsqu'ils apprennent la mort d'un moniteur de plongée sur une plage toulonnaise. Officiellement en charge de l'enquête, Lola voit Tom s'y immiscer malgré tout. Cette collaboration inattendue met à l'épreuve leur amitié et leurs méthodes de travail. L'investigation prend une tournure complexe, mêlant enjeux professionnels et personnels pour ce duo d'enquêteurs aux liens étroits.



20h11

UNE AFFAIRE D'HONNEUR



Paris, 1887. À cette époque, seul le duel fait foi pour défendre son honneur. Clément Lacaze, charismatique maître d'armes, se retrouve happé dans une spirale de violence destructrice. Il rencontre Marie-Rose Astié, féministe en avance sur son époque, et décide de lui enseigner l'art complexe du duel. Ils vont faire face aux provocations et s'allier pour défendre leur honneur respectif.

Acteur: Roschdy Zem (Clément Lacaze), Doria Tillier (Marie-Rose Astié de Valsayre), Guillaume Gallienne (Eugène Tavernier), Damien Bonnard (Ferdinand Massat)



ORAN
28 | 19

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

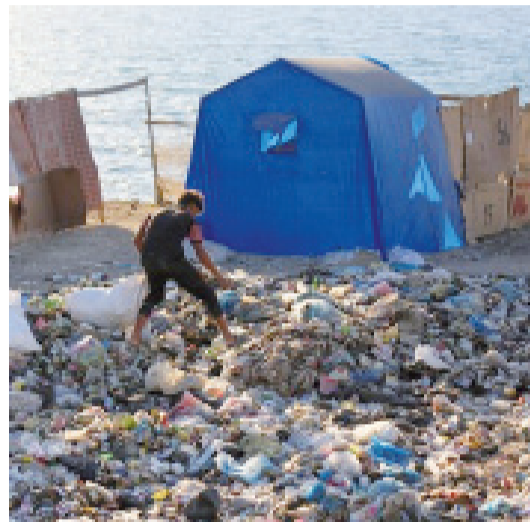


06h57
06h47
82%
05 km/h

Alger	☀️	25-19
Constantine	☀️	33-17
Annaba	☀️	30-19
Ouargla	☀️	37-25
Mostaganem	☀️	28-19
Béchar	☀️	34-23

UNRWA

Les conditions de vie à Ghaza sont «inhumaines»



L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré que les conditions de santé et de vie dans la bande de Ghaza sont "inhumaines" alors que l'agression génocidaire sioniste contre l'enclave palestinienne bouclera dans quelques jours sa première année. L'UNRWA a indiqué dimanche sur les réseaux sociaux que "des montagnes de déchets s'accumulent dans les zones centrales de Ghaza, tandis que les eaux usées s'infiltrent dans les rues". Et d'ajouter : "Les familles n'ont d'autre choix que de vivre à côté de ces déchets accumulés, qui les exposent à des odeurs désagréables et au risque d'une catastrophe sanitaire imminente".

En dépit de l'assassinat de Hassan Nasrallah

Naïm Kasseem promet la victoire

Depuis l'assassinat de Hassan Nasrallah, figure historique et secrétaire général du Hezbollah, la scène politique au Liban est en ébullition. La mort de ce leader emblématique, connu pour son rôle dans la résistance contre Israël, a provoqué des réactions en chaîne à travers le monde arabe. Dans ce contexte, Sheikh Naïm Qassem, secrétaire adjoint du Hezbollah et successeur présumé, a pris la parole pour la première fois afin de rassurer les partisans du mouvement et les acteurs régionaux. Ses mots ont été prononcés avec force, promesses et fermeté : la résistance se poursuivra, la victoire est inévitable et le Hezbollah ne reculera jamais. Dans son discours, Sheikh Naïm Qassem a commencé par rendre hommage à Hassan Nasrallah, tout en soulignant l'unité nationale qui s'est formée après cette perte tragique. Selon lui, cette unité est l'une des forces motrices derrière la résistance. «Je remercie les Libanais qui ont montré une unité nationale visible dans toutes les régions et confessions», a-t-il affirmé. Ce message se voulait apaisant, notamment dans un Liban souvent divisé sur les plans confessionnel et politique. Le Hezbollah, en tant qu'acteur militaire et politique, cherche à mobiliser non seulement ses partisans



chiites mais également l'ensemble du peuple libanais derrière la cause de la résistance contre Israël. Sheikh Qassem a également adressé ses remerciements aux institutions du pays pour leur soutien en ces temps difficiles. «Je remercie le gouvernement libanais, les forces politiques, les municipalités et tous ceux qui ont travaillé pour soutenir la vérité», a-t-il ajouté. Cet appel à l'unité démontre une volonté de consolider les liens internes, particulièrement dans un moment où le Liban traverse des crises politiques et économiques majeures. Sheikh Naïm Qassem n'a pas nié la douleur ressentie après l'assassinat de Hassan Nasrallah, qu'il a décrit comme un leader irremplaçable et un père spirituel pour la résistance islamique. «Nous avons perdu notre guide, notre leader, Hassan Nasrallah, qui est resté sur le terrain jusqu'à sa dernière respiration», a-t-il rappelé. Cette perte, bien qu'importante, n'affaiblit pas la volonté du Hezbollah de continuer sa mission. Sheikh Qassem a tenu à souligner que le mouvement est préparé

à la continuité. Il a assuré que le commandement du Hezbollah, bien structuré, ne serait pas perturbé. «Nous suivons le commandement et la gestion de la confrontation selon la structure du parti, avec des adjoints pour les leaders, et nous choisirons un nouveau secrétaire général dans les plus brefs délais», a-t-il précisé. Malgré ces revers, le message central du discours de Qassem est un appel à la patience et à la persévérance. «Rassurez-vous, la victoire est notre alliée, et tout ce dont nous avons besoin, c'est d'un peu de patience», a-t-il martelé. Ces mots visent à apaiser les inquiétudes de la base militante du Hezbollah, qui pourrait être déstabilisée par les récents événements. La patience est ici un mot-clé, symbolisant la stratégie de long terme adoptée par le Hezbollah depuis des décennies face à Israël. La mort de Hassan Nasrallah et d'autres leaders du Hezbollah, ainsi que les attaques israéliennes contre des civils libanais, n'ont pas modifié la détermination du mouvement à poursuivre sa résistance.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف

تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية السيد عبد المجيد تبون

تنظم وزارة الشؤون الدينية والأوقاف

الأسبوع الوطني للقرآن الكريم

يتضمن

المسابقات الوطنية
لحفظ القرآن الكريم
وتجويده وتفسيره

أطلقتها العالمة بعنوان:
منهج القرآن الكريم
في خلق الحياة العاقمة

26, 27, 28 ربيع الأول 1446 هـ الموافق 30 سبتمبر 01 أكتوبر 2024 م بولاية تلمسان



Crise Humanitaire au Liban

Un million de déplacés internes, 100 000 fuyant vers la Syrie

La crise au Liban prend des proportions alarmantes, avec le Premier ministre libanais, Najib Mikati, annonçant que près d'un million de personnes ont été déplacées en raison des frappes israéliennes intensifiées. Ces bombardements, concentrés dans les régions du sud et de la Bekaa, ont entraîné une évacuation massive des civils vers le nord du Liban et au-delà des frontières. Cette crise humanitaire se double d'un exode de grande ampleur vers la Syrie. Selon les Nations Unies, environ 100 000 personnes, majoritairement des réfugiés syriens vivant au Li-

ban depuis des années, ont été contraintes de fuir vers leur pays d'origine. Ironiquement, ces réfugiés avaient initialement cherché sécurité au Liban pendant la guerre civile syrienne. Le retour forcé vers un pays toujours instable met en évidence la gravité de la situation dans la région. Alors que le Liban fait face à ce déplacement massif, les infrastructures sont mises à rude épreuve. Des milliers de Libanais du sud et de la Bekaa, en particulier, se retrouvent dans des centres d'accueil de fortune, tandis que les organisations humanitaires tentent de fournir une aide d'urgence.